



Réserve ACECA :
Reçu le :
Enregistré le :
N° de carte :
Licence FFE : oui non

Bulletin d'adhésion ACECA & FFE

Date : 1^{ère} Adhésion Renouvellement Cocher la case qui vous concerne

1^{ère} Adhésion Renouvellement

Cocher la case qui vous concerne

NOM : **Prénom :**

Prénom :

Adresse :

Code Postal : **Commune :**

Téléphone : **Portable :**

E-mail :

Vous pouvez recevoir "**Les petits échos de la rando**", notre bulletin de liaison associatif, soit par Internet via We Transfert soit par courrier postal , cochez la case préférée.

Cotisation annuelle pour 2026 : - Individuelle : 15 € - Famille : 20 € - Association ou club : 35 €

FFE (facultatif): Licence fédérale (assurance/équitation) Adulte : 40 € / Junior né en 2008 & après : 29 €

NOM /prénom : Date de naissance :

N° de licence : Nationalité :

NOM /prénom : **Date de naissance :**

N° de licence : Nationalité :

RCPE fédérale (facultative) = assurance RC/cheval : **37 €** le 1^{er} équidé et **26 €** pour les suivants.

NOM du cheval : **N° de SIRE :** *

NOM du cheval : **N° de SIRE** :

* à compléter, même sans l'option assurance, pour la participation à nos randonnées.

Charte du Cavalier et du Meneur d'Extérieur

Pour une participation sans souci à nos manifestations voici quelques règles à respecter.

Chaque participant doit obligatoirement :

- Etre assuré en responsabilité civile : licence FFE ou assurance personnelle **couvrant la pratique de l'équitation ou de l'attelage.**
 - Se conformer au code de la route et aux consignes des organisateurs.
 - **Respecter les passages privés, les cultures, maîtriser sa monture, sans oublier de passer au pas à l'approche d'autres(s) utilisateur(s) et de rester courtois.** « *Rien n'est acquis, pensons à la pérennisation de nos circuits mis en place et défendus par nos bénévoles ...* »
 - **Respecter son cheval et s'assurer de sa bonne santé pour participer aux randonnées.**
 - Etre en possession du livret d'identification avec le vaccin « grippe » à jour.

Nous vous rappelons que :

- Le port d'une coiffure de sécurité à la norme « EN 1384 » est recommandé.
 - Tout participant mineur doit être accompagné sur l'ensemble du parcours, par l'un de ses parents ou par une personne ayant délégation de ceux-ci. **Signature :**

J'autorise l'association à publier des photos où je figure.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte.

Ce bulletin signé et votre chèque **à l'ordre de l'ACECA**, sont à expédier :
A.C.E.C.A – 10 place Kennedy, Saint Laurent de la mer - 22 190 PLERIN